

jeu terrible, qu'une évolution de personnes, et une transmutation de pouvoirs... Elle a, elle aussi, plus d'intérêt à attendre l'avènement de la vérité, qu'à s'arrêter au semblant." *[Courrier de l'Ouest.]*

Les conspirations.

Il n'y a point de conspiration orléaniste, il n'y a point de conspiration légitimiste; il n'y a même pas de conspiration bonapartiste.

Et pourtant il y a une conspiration.

C'est la conspiration permanente, obstinée, éternelle du socialisme rallié à la république rouge, c'est la conspiration de ces implacables ennemis de la France que les défaites ne désespèrent point, suivant l'expression de M. Trouyé-Chauvel, mais qu'elles exaspèrent.

Ils sont patients, ils savent attendre : dix fois vaincus, ils recommenceraient dix fois, sans prendre souci du sang ni des larmes. Les larmes et le sang ne comptent pas. Il faut vaincre à tout prix pour satisfaire toutes ces sauvages ambitions, sur-excitées jusqu'à la folie. Il faut vaincre ; après la victoire, il sera temps de s'entredéchirer. D'avance, on sait quels sont ceux des conspirateurs qui tomberont assassinés dans la nuit du triomphe.

La nuit du triomphe ! quelle orgie ! Du vin pour boire, de l'essence pour imbibier les murailles ; des cris d'épouvante et des hurlements de délice ; les pavés rouges et glissants ; l'ivresse, la vengeance, le pillage si ardemment souhaité, le pillage à la lueur de Paris qui flambe !

Voilà le rêve des vrais conspirateurs, de ces conspirateurs dont parlent, dans leurs dépositions, les trois officiers chargés de veiller à la police de Paris.

Chacun a pu les lire ces dépositions ; chacun pourra juger par lui-même s'il y a de l'exagération dans nos paroles.

(L'Avenir national.)

La Gazette de Rome du 8 août, contient dans sa partie officielle les publications suivantes :

FORMATION DU MINISTÈRE

Sa Sainteté, par billet de la secrétairerie d'état du 6 courant, a décidé que M. le comte Edouard Fabbri prend le ministère de l'intérieur ; l'avocat Paschal de Rossi demeure comme par le passé au ministère de grâce et justice ; M. le comte Lauro Lauri prend le ministère des finances ; M. le comte Pierre Guarini prend le ministère des travaux publics et est chargé en même temps de l'intérieur du ministère, de l'agriculture, de l'industrie, des arts, du commerce ; M. F. Perfetti, assesseur général, prend par intérim, et pendant l'absence du ministre, le portefeuille de la police.

Est ensuite nommé directeur provisoire du ministère des armes, M. Gaetan Cagliotti. Sa Sainteté ayant accepté la démission du comte P. de Campello.

MANIFESTE DU CONSEIL DES MINISTRES.

La Sainteté est dans la ferme résolution de défendre ses Etats contre l'invasion autrichienne, par tous les moyens que l'état et l'enthousiasme bien réglé de ses peuples peuvent lui fournir. Sa Sainteté dément hautement par notre organé les paroles de M. le maréchal Welden, protestant contre toute fâcheuse interprétation qu'on pourrait leur donner, et déclarant que la conduite de M. Welden est regardé par Sa Sainteté comme hostile au Saint-Siège, et à notre seigneur, qui ne peut entendre et n'entend pas séparer la cause de ses peuples de sa propre cause, et tient pour fait à lui-même tout outrage, tout tort fait à ses peuples. Sa Sainteté l'a déjà déclaré avec solennité et avec toute l'autorité de sa dignité suprême suivante elle-même l'établit.

A son Eminence le cardinal Marini, légat de Forli.

"Votre Eminence sait que S. S., dans toutes les occasions, a déclaré solennellement vouloir décidément défendre l'intégrité et l'indépendance des Etats de la sainte Eglise. La parole du Saint-Père est sacrée ; elle ne saurait faillir. C'est donc contre tout attente et avec un extrême chagrin qu'elle a appris qu'une armée autrichienne a osé occuper les provinces septentrionales de l'Etat pontifical, avançant d'une manière hostile, exigeant l'entretien des troupes, menaçant du supplice et de l'incendie, ce qui a donné lieu à un conflit et à tous les événements déplorables qui en sont la conséquence.

"Par ce motif, Sa Sainteté m'a ordonné de vous inviter, aussitôt après avoir lu la présente dépêche, qui doit vous être remise par le prince Corsini, sénateur de Rome, et le prince Annibal Simonelli, membre de la chambre des députés, de vous rendre avec eux sans aucun retard auprès du général Welden, et de lui demander l'explication des motifs qui l'ont engagé à commettre cet acte de violence. Par des paroles fermes et décidées, vous lui ordonnerez de retourner sur ses pas et de laisser libres les provinces, lui signifiant que dans le cas contraire, Sa Sainteté usera de tous les moyens en son pouvoir pour repousser cette injuste usurpation. On attendra avec anxiété votre réponse.

Signé CARDINAL SOGLIA.

Angleterre. — Le Parlement Impérial devait être prié de voter le premier de septembre ; la Reine doit faire prochainement un voyage en Ecosse.

La pluie a nui grandement aux mois-

sons, surtout dans le nord et dans le sud de l'Angleterre : néanmoins, somme toute, les récoltes ne seront pas aussi mauvaises que les spéculateurs le prétendent.

— L'Isle de Vancouver va être accordée à la compagnie de la Baie d'Hudson, à la condition de faire tout en son pouvoir pour favoriser la colonisation de ce poste important qui, d'après les débats dans la Chambre des Communes, va devenir le centre du commerce de la mer Pacifique et de la Chine où on se rendra en 18 jours de Vancouver.

Naples et Sicile. — Le parlement sicilien a prononcé l'abolition des Jésuites.

On dit que le roi de Naples a fait à la Sicile, les propositions suivantes : que son second fils sera roi de Sicile et indépendant de Naples ; la constitution de 1812, telle que modifiée par les Siciliens ; une alliance offensive et défensive ; un traité libéral de commerce et de navigation. Si ces propositions sont acceptées, les 25,000 destinés à agir contre la Sicile s'embarqueront pour Venise, pour aider à la libération de l'Italie. Dans le cas contraire, ils envahiront la Sicile et Palerme sera bombardée.

Une lettre de Naples, du 4, dit : — Deux fois cette semaine, il y a eu des manifestations significatives dans la rue de Tolède et le Mont Oliveto ; quelques militaires y ont pris part et on a crié *Vive le roi ! À bas la Constitution !* Ces démonstrations ont occupé l'attention de la Chambre des députés. On croit que le roi n'est pas étranger à ces manifestations hostiles à la constitution et qu'il tâchera d'en profiter pour se débarrasser du régime constitutionnel.

Les Calabres sont parfaitement tranquilles.

Le roi de Naples a encore un fort parti en Sicile, surtout près de Syracuse et à Messine.

(Traduit de l'European Times.)

On lit dans le *National* :

"Les partis, comme cela est naturel, s'agissent ; ils espèrent que les embarras présents tourneront à leur profit, et les partisans de la monarchie légitime ou de droit divin ne sont pas les derniers à faire ce calcul. Vous êtes, nous disent-ils sur tous les tons, dans le désordre ; eh bien ! tournez les yeux vers ce type antique de l'ordre, vers la monarchie ; retournez sous cet abri tutélaire qui a protégé vos aïeux et qui vous protégera comme eux ; demandez votre sécurité à ce qui fut la garantie de toute sécurité ; abandonnez cette révolution vers laquelle un vertige emporta vos pères, vers laquelle un vertige vous emporte, vous et les peuples de l'Europe, et acceptez sagement le frein d'une royauté, d'une dynastie, si vous ne voulez pas aller vous perdre dans un abîme."